


Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des statistiques des transports
Soixante-huitième session

Genève, 7-9 juin 2017

**Rapport du Groupe de travail des statistiques des transports
sur sa soixante-huitième session**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Participation.....	1–4	3
II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour).....	5	3
III. Atelier sur les sources de données pour les statistiques ferroviaires (point 2 de l'ordre du jour).....	6–14	3
IV. Comité des transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et organes subsidiaires (point 3 de l'ordre du jour).....	15–16	4
V. Collecte de données, évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports (point 4 de l'ordre du jour).....	17–38	4
A. Glossaire des statistiques des transports.....	17–23	4
B. Système de classification des statistiques des transports.....	24–25	5
C. Questionnaire commun.....	26–29	5
D. Statistiques des accidents de la circulation routière et des accidents ferroviaires.....	30–36	6
E. Questionnaire pilote sur la circulation routière.....	37	6
F. Statistiques du transport intermodal.....	38	6
VI. Recensements de la circulation dans la région de la CEE (point 5 de l'ordre du jour).....	39–44	7
A. Recensement 2015 de la circulation sur les routes E.....	39–42	7
B. Recensement 2015 du trafic sur les lignes ferroviaires E.....	43–44	7
VII. Élaboration d'un cadre mondial d'indicateurs pour les objectifs de développement durable (point 6 de l'ordre du jour).....	45–47	7
VIII. Diffusion de statistiques des transports par la CEE (point 7 de l'ordre du jour).....	48	8

GE.17-11034(F) 060318 230318

1711034

Merci de recycler



IX.	Activités de renforcement des capacités (point 8 de l'ordre du jour).....	49-50	8
X.	Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports (point 9 de l'ordre du jour).....	51	8
XI.	Activités statistiques d'autres organisations internationales intéressant le Groupe de travail (point 10 de l'ordre du jour).....	52-57	8
	A. Commission européenne (DG MOVE).....	52-53	8
	B. Commission européenne (Eurostat).....	54-55	9
	C. Forum international des transports.....	56	9
	D. Union internationale des chemins de fer.....	57	9
XII.	Activités statistiques d'États membres intéressant le Groupe de travail (point 11 de l'ordre du jour).....	58-59	9
	A. Canada.....	58	9
	B. Fédération de Russie.....	59	9
XIII.	Programme de travail, évaluation biennale et plan de travail (point 12 de l'ordre du jour).....	60	9
XIV.	Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour).....	61-64	10
	A. Dates de la prochaine session.....	61	10
	B. Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports.....	62	10
	C. Statistiques relatives aux autobus et aux autocars.....	63	10
	D. Statistiques relatives au cyclisme.....	64	11
XV.	Résumé des décisions (point 14 de l'ordre du jour).....	65	11

I. Participation

1. Le Groupe de travail des statistiques des transports a tenu sa soixante-huitième session du 7 au 9 juin 2017, à Genève. Il avait décidé à sa soixante-septième session (ECE/TRANS/WP.6/171, par. 45) que M^{me} O. Kastlova (République tchèque) présiderait la présente session. Comme elle ne pouvait pas être présente, la présidence a été assumée par le Vice-Président, M. P. Smeets (Pays-Bas).
2. Les pays suivants étaient présents à la session du Groupe de travail : Allemagne, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique (par téléconférence), Fédération de Russie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède et Suisse.
3. L'institutions spécialisée des Nations Unies suivante était présente : Organisation mondiale de la santé (OMS).
4. L'Union européenne était représentée par la Direction générale de la mobilité et des transports (DG MOVE) et l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat). Les organisations intergouvernementales suivantes étaient représentées : Commission économique eurasiennne ; Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA), Forum international des transports (FIT) ; Fédération routière internationale et Union internationale des chemins de fer (UIC).

II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.6/172.

5. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat (ECE/TRANS/WP.6/172).

III. Atelier sur les sources de données pour les statistiques ferroviaires (point 2 de l'ordre du jour)

6. La première matinée de la session a été consacrée à un atelier sur les sources de données pour les statistiques ferroviaires.
7. Le représentant du Canada a décrit les méthodes utilisées par son pays, compte tenu de sa structure fédérale, pour recueillir des statistiques ferroviaires. Pendant la séance de questions, l'orateur a indiqué que les données de bilan étaient considérées comme une source fiable de données car le secteur ferroviaire était fortement réglementé.
8. Les Pays-Bas ont décrit certaines des difficultés auxquelles se heurtait la mesure des statistiques du fret, en raison de l'importante augmentation du nombre de nouveaux venus sur le marché, elle-même due à la libéralisation du marché. Fait intéressant, les Pays-Bas comptent notamment sur les passionnés de chemins de fer pour collecter des données qui, bien que fournies à titre bénévole par des non-professionnels, se sont révélées fiables après recoupement avec d'autres sources.
9. La Fédération de Russie a présenté ses activités en matière de collecte de données et l'organisation de l'observation statistique des processus de production du point de vue d'une entreprise d'État. L'utilisation des données ferroviaires en tant qu'indicateur économique permettant de prévoir les périodes de croissance et de ralentissement économiques a suscité un intérêt particulier.
10. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a présenté différentes méthodes de collecte de données ainsi que les difficultés particulières auxquelles se heurte l'organe régulateur géré par l'État. Pendant la séance de questions, on a relevé l'absence de memorandum d'accord officiel entre le régulateur ferroviaire et les sociétés de transport ferroviaire (à la différence du secteur voyageurs), mais aussi que la bonne volonté et un engagement constructif avaient conduit à un taux de réponse généralement important.

11. L'Union internationale des chemins de fer (UIC) a présenté ses travaux en matière de collecte de données spécifiquement liées aux infrastructures et aux mouvements de trains. Pendant la séance de questions, l'UIC a indiqué que ses données étaient ventilées par type de traction (électrifiée ou non électrifiée), et que les données d'origine/de destination étaient aussi disponibles.

12. L'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA) a donné des informations sur la récolte de statistiques provenant des registres ferroviaires de l'Union européenne et sur la plate-forme des responsables d'infrastructures ferroviaires en Europe (PRIME). Actuellement, les indicateurs clés de performance que produit l'ERA sont davantage utilisés pour la surveillance que pour la définition d'objectifs.

13. Les exposés ont été suivis d'un débat général sur les principaux utilisateurs de ces données, qui sont notamment les organismes publics eux-mêmes, les entreprises ferroviaires, les établissements universitaires et le grand public.

14. Le Groupe de travail s'est félicité de l'initiative visant à inaugurer la session par un atelier consacré à un thème spécifique, et a apprécié les contributions ainsi que les discussions suscitées par les exposés des États membres et des organisations internationales. Le Groupe de travail a examiné les thèmes auxquels pourrait être consacré l'atelier de l'année prochaine et des propositions ont été faites, par exemple : incidences sur l'environnement et la sécurité de tous les modes de transport routier et ferroviaire, statistiques relatives à la sécurité routière et ferroviaire, et statistiques concernant les voies de navigation intérieures. Le Président et le Vice-Président, en concertation avec le secrétariat, examineront ces suggestions et proposeront un thème.

IV. Comité des transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et organes subsidiaires (point 3 de l'ordre du jour)

Document(s): Document informel ITC (2017) n° 11.

15. Le Groupe de travail a pris note des principales décisions adoptées lors de la soixante-dix-neuvième session du Comité des transports intérieurs (CTI) (22-24 février 2017), en particulier de l'ensemble des activités de ses organes subsidiaires et du secrétariat de la CEE présentant un intérêt pour le Groupe de travail.

16. Le Groupe de travail a été informé que le CTI avait approuvé dans son ensemble le rapport et les activités connexes du Groupe de travail sur les statistiques des transports en 2017 (ECE/TRANS/254, par. 151, ECE/TRANS/WP.6/171), a pris note de la décision concernant les statistiques des transports et a accueilli avec satisfaction les nombreuses références aux activités du Groupe de travail dans le document de stratégie du CTI examiné pendant la session (ECE/TRANS/254, par. 143 à 145).

V. Collecte de données, évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports (point 4 de l'ordre du jour)

A. Glossaire des statistiques des transports

Document(s): ECE/TRANS/WP.6/2017/1, ECE/TRANS/WP.6/2017/8.

17. Le Groupe de travail a été informé de la procédure proposée pour l'établissement de la cinquième édition du glossaire, et a été d'avis que les efforts visant à améliorer la portée mondiale du glossaire étaient utiles. Il s'est félicité des contacts pris avec d'autres organisations internationales pour solliciter leurs contributions, en particulier au sujet des modes de transport et des véhicules qui ne sont pas actuellement représentés dans le glossaire.

18. Le Groupe de travail a décidé de créer un groupe informel d'experts chargé de participer au processus de mise à jour et d'examiner les contributions, dont il a précisé le mandat (ECE/TRANS/WP.6/2017/1). Les activités de ce groupe informel d'experts seront organisées autour des modes de transport pour permettre aux représentants de se concentrer sur leurs domaines de compétence particuliers. Le secrétariat enverra, en coopération avec Eurostat et le Forum international des transports, des lettres aux pays sollicitant des candidatures d'experts compétents pour chaque mode, tout en tenant compte de la répartition générale entre les modes de transport, de la mobilité des passagers et des questions multimodales.

19. Une fois que le groupe informel d'experts aura formulé des recommandations et proposé une mise à jour du glossaire (conformément au calendrier provisoire défini dans le document ECE/TRANS/WP.6/2017/1), il est entendu qu'Eurostat lancera un appel d'offres afin de trouver un consultant qui, en plus d'autres tâches, mènera à bien la publication du glossaire.

20. Le Groupe de travail a encouragé toutes les délégations à participer aux réunions du groupe informel d'experts.

21. Le Groupe de travail a examiné le document ECE/TRANS/WP.6/2017/8, qui porte sur les modifications qui devront figurer dans la cinquième édition du glossaire, ainsi que l'a proposé la Fédération de Russie. En plus des documents de la session précédente parus sous les cotes ECE/TRANS/WP.6/2016/1 et ECE/TRANS/WP.6/2016/2, ces documents seront soumis à un examen plus approfondi lors de l'examen du glossaire. Il ne serait certes pas souhaitable d'apporter des modifications importantes à la formulation des définitions établies et largement utilisées, mais la possibilité d'insérer dans le glossaire des observations et des explications destinés à en préciser le sens pourrait être particulièrement utile dans certains pays et régions et permettrait de préserver la continuité des définitions tout en améliorant leur compréhension dans certaines régions.

22. Les représentants ont souligné l'importance de procéder à des consultations pendant la traduction du glossaire afin de permettre aux experts des statistiques des transports de s'assurer que les termes adéquats sont utilisés dans chaque langue.

23. Le Groupe de travail a invité tous les États membres à soumettre des propositions de nature à améliorer ou à compléter le glossaire même s'ils ne sont pas en mesure de participer au groupe informel d'experts.

B. Système de classification des statistiques des transports

24. Le Groupe de travail a pris note de la mise à jour apportée par le Président au sujet de l'utilisation de la NST 2007 en tant que système de classification pour le transport de marchandises.

25. Les représentants ont été invités à faire part au Groupe de travail de leur expérience en matière d'utilisation de la NST 2007 à la session suivante. Le secrétariat accueillera avec intérêt toute question, demande ou observation concernant la classification.

C. Questionnaire commun

26. Le Groupe de travail a pris note de la disponibilité des données recueillies au moyen du questionnaire commun pour les statistiques des transports. Cette mise à jour a été fournie par Eurostat, qui a aussi fait le point sur son projet visant à améliorer la qualité et la disponibilité des statistiques sur l'infrastructure ferroviaire, ainsi que sur son système de suivi du marché ferroviaire.

27. Le Groupe de travail a examiné la manière dont les différents pays envoient leurs données dans le questionnaire commun en ligne, soit en saisissant les données manuellement soit en les téléchargeant en vrac. Le représentant de l'Espagne a noté que plus que le téléchargement lui-même, la compilation de données provenant des multiples sources qui

existaient au sein des différents départements des pouvoirs publics constituait souvent un défi majeur.

28. Le Groupe de travail a été informé que le Forum international des transports avait établi un nouveau projet de liste de codes pour l'utilisation de la version Internet du questionnaire commun.

29. Le Groupe de travail a insisté sur l'importance de fournir des données pour le Questionnaire commun, et a encouragé les pays ne présentant pas de rapport à, au moins, fournir des données de grande qualité.

D. Statistiques des accidents de la circulation routière et des accidents ferroviaires

Document(s): ECE/TRANS/WP.6/2017/3, ECE/TRANS/WP.6/2016/4, documents informels WP.6 n° 3 (2017) et n° 4 (2017).

30. Le Groupe de travail a pris note des travaux menés actuellement par le secrétariat en relation avec les statistiques des accidents de la circulation routière et ferroviaire, ainsi que la sécurité routière et ferroviaire en général.

31. Le Groupe de travail a pris note d'un exposé, présenté par la Division de statistique de la CEE, sur l'importance d'une ventilation par sexe des statistiques relatives à la sécurité routière. Le Groupe de travail a invité le secrétariat à tenir compte, à l'avenir, de l'importance d'une ventilation par sexe quand il enverrait le questionnaire. Le secrétariat se penchera sur la possibilité de prendre en compte d'autres perspectives de genre dans le cadre de l'interprétation des données qui sont recueillies actuellement.

32. Le Groupe de travail a pris note du questionnaire sur les accidents de la circulation routière envoyé en avril par le secrétariat aux États membres et rappelé que la date butoir était le 9 juin 2017. Le secrétariat a informé le Groupe de travail que recevoir des données au plus tôt lui permettrait d'achever en temps voulu la publication sur les statistiques relatives aux accidents de la route en Europe et en Amérique du Nord.

33. Le Groupe de travail a pris note d'un exposé de la Direction générale de la mobilité et des transports sur les travaux menés par la Commission européenne en matière de sécurité routière.

34. Le Groupe de travail a pris note des résultats du questionnaire pilote sur les statistiques relatives aux accidents de la circulation ferroviaire présentés par le secrétariat, et il a décidé de recueillir des données sur ces accidents de façon permanente. Eurostat a proposé d'accueillir le mécanisme de collecte par le biais du questionnaire commun en ligne, le cas échéant.

35. Après avoir été informé de l'importance de ces données par le secrétariat du Groupe d'experts du renforcement de la sécurité aux passages à niveau, le Groupe de travail a confirmé que le questionnaire pilote sur les statistiques concernant les accidents survenus aux passages à niveau serait envoyé en 2017.

36. Le Groupe de travail a décidé que cette question resterait inscrite à l'ordre du jour.

E. Questionnaire pilote sur la circulation routière

37. Le Groupe de travail a pris note d'un exposé d'Eurostat. La mise en œuvre du questionnaire pilote se poursuivra pendant un nouveau cycle.

F. Statistiques du transport intermodal

38. Le Groupe de travail a été informé que les directives sur la compilation de statistiques du transport intermodal au niveau national selon « l'approche allemande » seraient utilisées par Eurostat pour un projet pilote de collecte des indicateurs de transport intermodal.

VI. Recensements de la circulation dans la région de la CEE (point 5 de l'ordre du jour)

A. Recensement 2015 de la circulation sur les routes E

Document(s): ECE/TRANS/WP.6/2017/5, document informel WP.6 n° 1 (2017).

39. Le Groupe de travail a été informé des réponses reçues jusque-là pour le recensement de 2015 de la circulation sur les routes E, dont la date limite était fixée au 30 novembre 2016. Les États membres ayant présenté au moins des résultats partiels étaient les suivants : Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie et Turquie.

40. Le Groupe de travail a pris note de l'objectif du secrétariat de diffuser les résultats du recensement de la circulation sur les routes E au moyen d'une plateforme donnant accès à un système d'information géographique (SIG). Ceci devrait être possible à condition que les pays puissent fournir les cartes des résultats de leur recensement dans un fichier Shape (SHP) ou dans un format similaire.

41. Le secrétariat a présenté au Groupe de travail certaines des utilisations des données géospatiales de recensement, notamment celles qu'en fait le Groupe d'experts sur les changements climatiques et l'adaptation des réseaux de transport internationaux, qui combine les données relatives au recensement avec celles relatives aux cartes des « points chauds » des changements climatiques afin de recenser les zones susceptibles de subir des perturbations.

42. Le Groupe de travail a encouragé tous les États membres à participer activement à ce cycle du recensement de la circulation sur les routes, ainsi qu'aux cycles suivants.

B. Recensement 2015 du trafic sur les lignes ferroviaires E

Document(s): ECE/TRANS/WP.6/2013/5.

43. Le Groupe de travail a pris note de la date limite (30 juin 2017) fixée au recensement du trafic sur les lignes ferroviaires E et il a encouragé tous les États membres à présenter les résultats du recensement du trafic sur leurs lignes ferroviaires E, en précisant que certaines des données requises pour les pays de l'Union européenne étaient disponibles par l'intermédiaire d'Eurostat.

44. Le Groupe de travail a prié le secrétariat de fournir des ressources similaires, en particulier un système d'information géographique en ligne, qui permettent de diffuser les résultats du recensement du trafic sur les lignes ferroviaires de la même manière que les résultats du recensement de la circulation sur les routes.

VII. Élaboration d'un cadre mondial d'indicateurs pour les objectifs de développement durable (point 6 de l'ordre du jour)

45. Le Groupe de travail a pris note des activités du Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ODD) en particulier de celles qui concernent la liste d'indicateurs proposés pour mesurer les objectifs de développement durable, dont le bilan a été présenté par la Division de statistique de la CEE. L'exposé comportait des détails sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable les plus pertinents pour le secteur des transports et les informations les plus récentes sur les niveaux (1, 2 ou 3) dans lesquels chacun est actuellement classé pour autant que des données et des méthodes approuvées existent.

46. Le Groupe de travail a pris note de la participation du secrétariat à l'initiative « Mobilité durable pour tous » (Sum4All) et demandé que des informations actualisées lui soient présentées à l'avenir sur le Cadre de suivi mondial.

47. Le Groupe de travail a noté les informations les plus récentes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur le projet de document intitulé « Élaborer des objectifs volontaires à l'échelle mondiale concernant la sécurité routière, les facteurs de risque et les mécanismes de prestation de services ».

VIII. Diffusion de statistiques des transports par la CEE (point 7 de l'ordre du jour)

48. Le Groupe de travail a pris note des travaux relatifs à la base de données en ligne sur les statistiques des transports de la CEE, de l'état d'avancement d'une publication sur les statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord (RAS) et d'une publication sur les statistiques des transports de la CEE pour l'Europe et l'Amérique du Nord, ainsi que des délais prévus pour leur parution. Le secrétariat a décrit les mesures prises afin de rendre la base de données en ligne plus conviviale en fusionnant certains tableaux similaires et de publier toutes les données qui sont actuellement recueillies au moyen du questionnaire commun.

IX. Activités de renforcement des capacités (point 8 de l'ordre du jour)

Document(s): ECE/TRANS/WP.6/2017/2.

49. Le Groupe de travail a pris note de la tenue au Turkménistan (8 et 9 septembre 2016) d'un atelier sur le questionnaire commun en ligne afin d'améliorer le taux de réponse au questionnaire, ainsi que l'avait demandé le CTI.

50. Le Groupe de travail s'est félicité de l'organisation prévue d'un atelier au Kazakhstan (du 1^{er} au 3 novembre 2017) avec le même objectif. Le Groupe de travail sera informé du résultat de cet atelier à sa prochaine session, en 2018.

X. Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports (point 9 de l'ordre du jour)

51. Le Groupe de travail a pris note des activités menées par le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports pendant l'année écoulée.

XI. Activités statistiques d'autres organisations internationales intéressant le Groupe de travail (point 10 de l'ordre du jour)

A. Commission européenne (DG MOVE)

52. Le représentant de la Direction générale de la mobilité et des transports (DG MOVE) a informé le Groupe de travail des nouvelles activités menées dans le cadre de la politique communautaire des transports, parmi lesquelles la stratégie « L'Europe en mouvement » et une étude sur l'internalisation des coûts externes mesurant la mise en œuvre des principes « utilisateur-payeur » et « producteur-payeur » dans les États membres de l'Union Européenne, et de leurs incidences sur le plan statistique. Il a présenté un outil interactif qui permet de comparer les résultats des États membres.

53. Le représentant de la DG MOVE a aussi donné un aperçu des besoins futurs en matière de statistique de la Direction générale de la mobilité et des transports. Il pourrait s'agir de

mesures dans l'optique de la mobilité à la carte, de l'économie du partage, des véhicules autonomes et des véhicules intelligents.

B. Commission européenne (Eurostat)

54. Le représentant d'Eurostat a informé le Groupe de travail des activités menées par son organisation et des principaux objectifs du programme de travail d'Eurostat.

55. Le Groupe de travail a aussi été informé de l'état d'avancement du projet d'Eurostat sur la sécurité.

C. Forum international des transports

56. Le représentant du Forum international des transports (FIT) a rendu compte des résultats du Sommet annuel tenu à Leipzig (Allemagne), du 31 mai au 2 juin 2017, dont le thème était cette année la gouvernance dans le secteur des transports. Il a également informé le Groupe de travail des résultats de la quatrième Réunion du FIT sur les statistiques des transports (14-15 mars 2017) et de la troisième réunion du Groupe de travail sur les mégadonnées et les données ouvertes (16 et 17 mars 2017).

D. Union internationale des chemins de fer

57. Le représentant de l'Union internationale des chemins de fer (UIC) a informé le Groupe de travail des activités les plus récentes de l'UIC dans le domaine des statistiques.

XII. Activités statistiques d'États membres intéressant le Groupe de travail (point 11 de l'ordre du jour)

A. Canada

58. Le Groupe de travail a été informé de l'évolution des statistiques des transports au Canada, ainsi que des particularités et des problèmes découlant de la structure fédérale du pays. Le présentateur a indiqué que le Gouvernement fédéral canadien avait lancé l'initiative « Données ouvertes » et, dans ce cadre, mis toutes les données collectées (hormis les données confidentielles) à la disposition du public sur un portail de données en libre accès.

B. Fédération de Russie

59. Un représentant de la Fédération de Russie a fait un exposé sur les corridors et centres logistiques dans le système de transport mondial et le rôle des statistiques, de la cartographie et des technologies de la géo-information dans le système des transports de la Fédération de Russie.

XIII. Programme de travail, évaluation biennale et plan de travail (point 12 de l'ordre du jour)

Document(s): ECE/TRANS/WP.6/2017/4 et document informel WP.6 n° 2 (2017).

60. Conformément à la décision prise par le CTI de réexaminer son programme de travail tous les deux ans (ECE/TRANS/200, par. 120), le Groupe de travail a réexaminé et adopté son programme de travail pour 2018-2019, ainsi que les paramètres pertinents pour permettre son évaluation biennale, tels qu'ils sont contenus dans le document ECE/TRANS/WP.6/2017/4. En outre, il a examiné et adopté l'évaluation des résultats, les enseignements tirés et les domaines appelant des améliorations présentés dans le document informel WP.6 n° 2 (2017), ainsi que l'a demandé le CTI au titre de l'évaluation biennale.

XIV. Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour)

A. Dates de la prochaine session

61. Le Groupe de travail a décidé de tenir sa prochaine session du 12 au 14 juin 2018. La première demi-journée sera consacrée à un atelier sur une question présentant un intérêt particulier qui sera choisie à partir des propositions reçues des délégations, comme il a été décidé au titre du point 2.

B. Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports

62. Le Groupe de travail a pris note des dates et lieux fixés à titre préliminaire pour les réunions prévues en 2017-2018. Cette liste ne comprend pas les réunions des organes subsidiaires du CTI, bien que les statistiques soient inscrites à l'ordre du jour de tous les groupes de travail dont les travaux portent sur chacun des modes transport.

Groupe de travail des statistiques des transports par voie navigable (Eurostat)	18-19 octobre 2017
Groupe de coordination des statistiques des transports (Eurostat)	30-31 octobre 2017
Atelier sur les comptes satellites des transports (FIT)	novembre 2017
Quatre-vingtième session du Comité des transports intérieurs (CTI) de la CEE	20-23 février 2018
Réunion du FIT sur les statistiques	mars 2018
Groupe de travail des statistiques des transports par voie navigable (Eurostat)	26 avril 2018
Groupe de travail des statistiques du transport routier de marchandises (Eurostat)	30-31 mai 2018
Groupe de travail des statistiques des transports de la CEE (WP.6)	12-14 juin 2018
Groupe de travail des statistiques du transport maritime (Eurostat)	27-28 septembre 2018
Groupe de coordination des statistiques des transports (Eurostat)	29-30 novembre 2018

C. Statistiques relatives aux autobus et aux autocars

63. Le Groupe de travail a décidé de continuer à utiliser le questionnaire pilote sur les statistiques relatives aux autobus et aux autocars. Le secrétariat diffusera ces renseignements par le biais de la base de données en ligne, afin d'accroître la valeur de cet exercice et de faire en sorte que les données suscitent davantage d'intérêt, ce qui pourrait permettre d'améliorer le taux de réponse.

D. Statistiques relatives au cyclisme

Document(s): Document informel WP.6 n° 5 (2017).

64. Le Groupe de travail a pris note du projet final du plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et

l'environnement, en particulier la recommandation 8 relative à la collecte de statistiques sur la pratique du cyclisme. Le Groupe de travail a décidé de garder ce point à l'ordre du jour de sa prochaine session.

XV. Résumé des décisions (point 14 de l'ordre du jour)

65. Comme convenu et conformément à la décision du CTI (ECE/TRANS/156, par. 6), le secrétariat a établi le présent rapport en collaboration avec le Président.
